

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DeLaval Chlorine Tablets

### EU0090 - CH (FR)

conformément à la directive CE/2001/58

<b>Classification</b>	<b>Équipement de protection individuelle</b>	<b>Symbole(s)</b>
<p>Xn      N</p>  	 	

Date de préparation 01/07/2008

Date de révision

Numéro de révision: 0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Code du produit** EU0090 - CH (FR)  
**Nom du produit** DeLaval Chlorine Tablets  
**Utilisation recommandée** Detergent Sanitizer

**Contacteur le fabricant**  
 DeLaval N.V.  
 Industriepark-Drongen 10  
 B-9031 Gent Belgium  
 Tel. +32 9 280 91 21  
 Email MSDS.EU@delaval.com

**Fournisseur**  
 DeLaval AG  
 Munchrutistrasse 2  
 CH-6210 SURSEE  
 Switzerland  
 Tel (41) 926 6611

**Téléphone en cas d'urgence** (41) 1 251 51 51

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

Xn - Nocif  
 N - Dangereux pour l'environnement  
 Nocif en cas d'ingestion  
 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique  
 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires  
 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	No.-EINECS.	% en poids	Classification
--------------	---------	-------------	------------	----------------

Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	51580-86-0	-	90 - 100	N;R50-53 R31 Xi;R36/37 Xn;R22
--	------------	---	----------	--

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

#### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Conseils généraux</b>	Un examen médical immédiat n'est pas requis. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
<b>Contact avec les yeux</b>	Un examen médical immédiat n'est pas requis. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.
<b>Ingestion</b>	Un examen médical immédiat n'est pas requis. Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne PAS faire vomir.
<b>Inhalation</b>	Un examen médical immédiat n'est pas requis. Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires. Consulter un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié**  
dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau, mousse

**Risques spécifiques dus au produit chimique**  
La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**Équipement de protection et mesures de précautions pour les pompiers**  
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Porter un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Stockage</b>	Conserver dans un endroit sec. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Stocker dans un bac de rétention. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition

### Contrôle de l'exposition professionnelle

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection respiratoire</b>	Masque à poussière efficace. Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de sécurité à protection intégrale
<b>Protection de la peau</b>	Vêtement léger de protection. Gants de protection. Temps de pénétration. .?.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection

**Considérations générales d'hygiène** Pratiques générales d'hygiène industrielle. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement** Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	blanc	<b>Odeur</b>	léger de chlore
<b>Forme</b>		<b>pH (1%)</b>	6
<b>Solubilité</b>	complètement soluble		

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales
<b>Matières à éviter</b>	Oxydants forts
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Néant dans des conditions normales de traitement

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité chronique Pas d'information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Nettoyer le récipient avec de l'eau. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination. Vider les restes. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO non réglementé

ADR non réglementé

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage

La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE

**contient** Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate (RM1003164)

**EU Labeling** Réservé aux utilisateurs professionnels

**Symbole(s)** Xn - Nocif  
N - Dangereux pour l'environnement



**Phrase(s) de risque**

- R22 - Nocif en cas d'ingestion
- R31 - Au contact d'un acide dégage un gaz toxique
- R36/37 - Irritant pour les yeux et les voies respiratoires
- R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**Phrase(s) de sécurité**

- S 2 - Conserver hors de la portée des enfants
- S 8 - Conserver le récipient à l'abri de l'humidité
- S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- S29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout
- S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage
- S41 - En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées
- S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
- S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
- S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité
- S57 - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant

**Inventaires internationales**

Nom Chimique	EINECS	ELINCS	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	La Chine	AICS	KECL
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	-	-	-	-	X	X	X	X	-

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2**

- R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques
- R31 - Au contact d'un acide dégage un gaz toxique
- R22 - Nocif en cas d'ingestion
- R36/37 - Irritant pour les yeux et les voies respiratoires

**Date de préparation** 01/07/2008

**Date de révision**

**Sommaire de la révision** Pas d'information disponible

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**